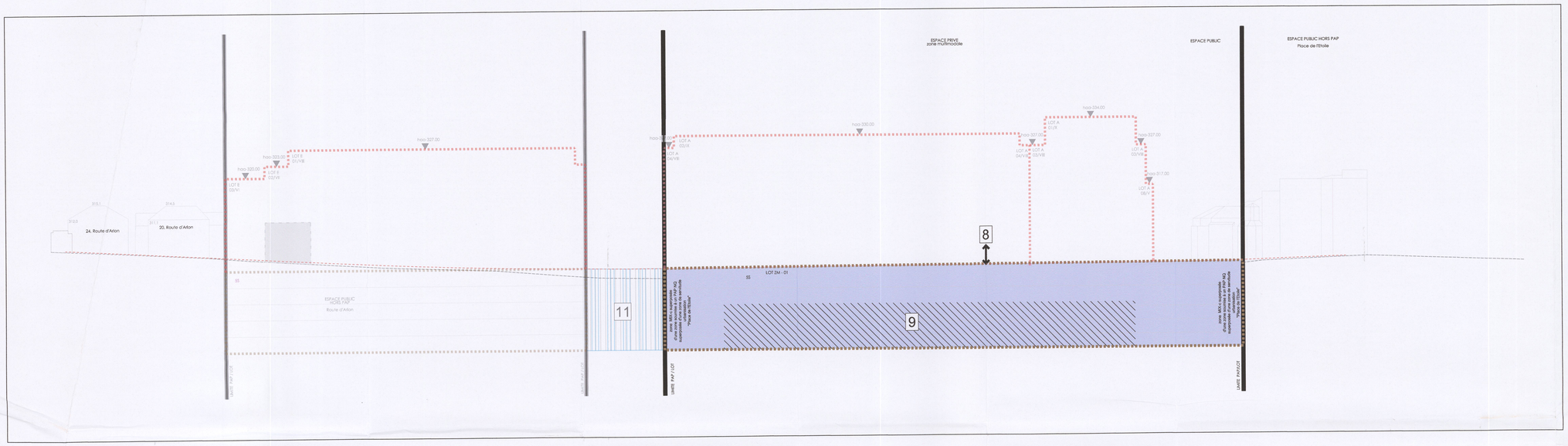

Coupe E-E'

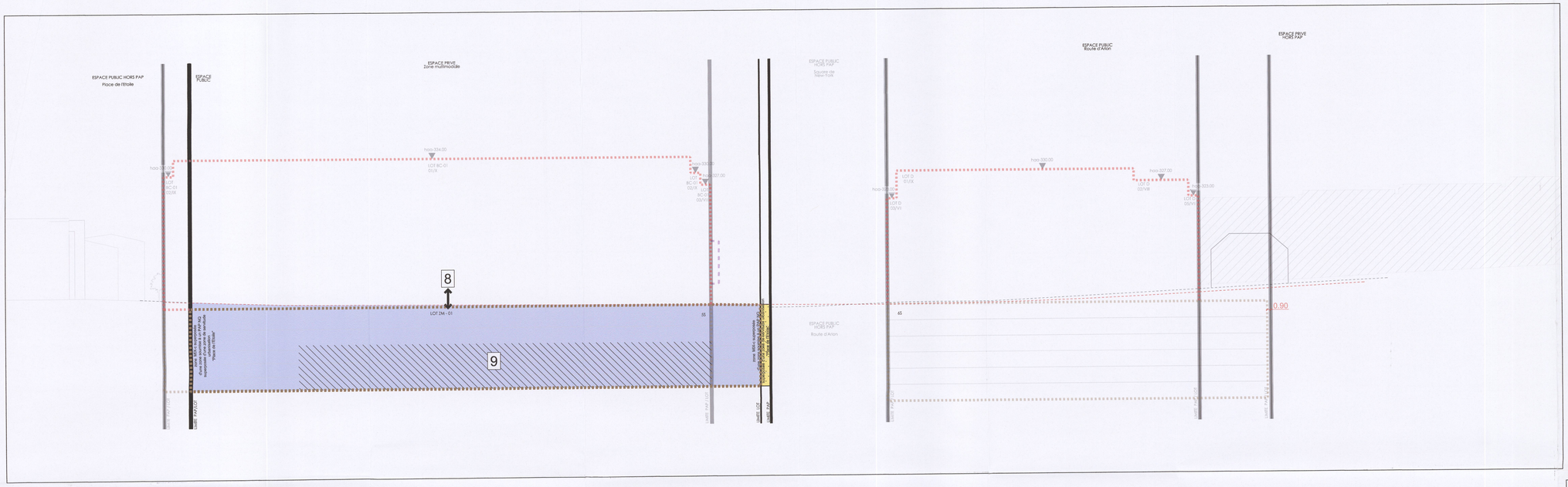

Coupe F-F'

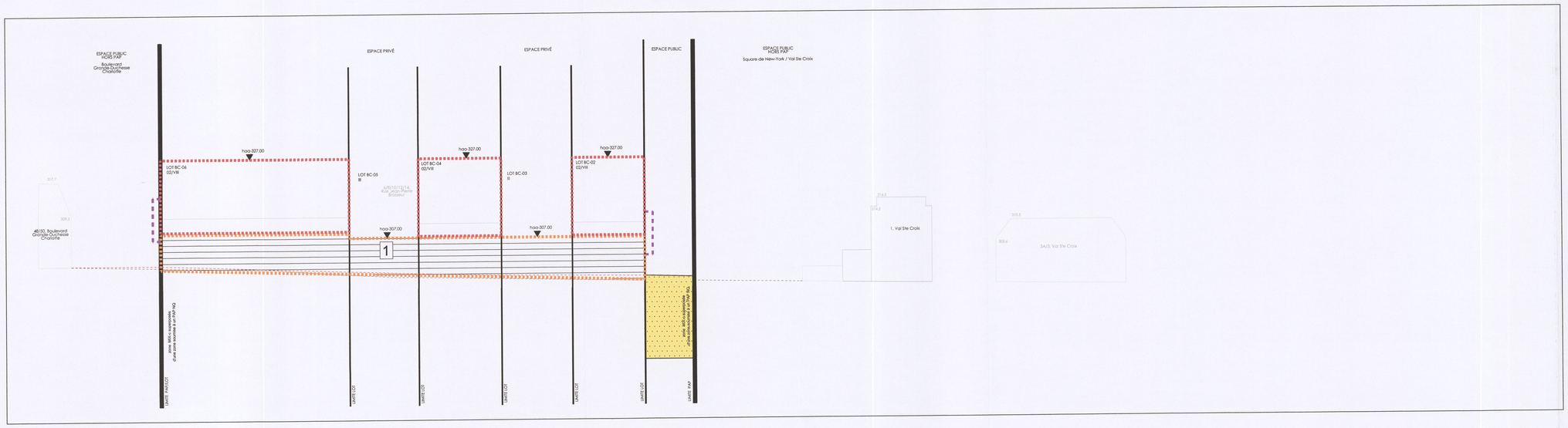

Coupe H-H'

Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT/ILOT				
					Surface du lot de l'îlot [area]
Surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	Surface constructible brute [m²]
Surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux
type,disposition et nombre des constructions	Hauteur des constructions [m]				

Délimitation du PAP et zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... — nombre de niveaux pleins
- =1,2...R — nombre d'étages en retrait
- =1,2...C — nombre de niveaux sous combles
- =1,2...S — nombre d'étages en sous-sol

Hauteur des constructions

- he-s — hauteur à la corniche de x mètres
- he-s — hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-s — hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi — x maisons isolées
- x-mj — x maisons jumelées
- x-mb — x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u — x logements de type unifamilial
- x-b — x logements de type bifamilial
- x-c — x logements de type collectif

Formes de toitures

- tp — toiture plate
- hi (x°-x°) — toiture à la mansarde, degrés d'inclination
- — orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public (communal)
- lot projeté

Degré de mobilité des fonctions

- min x% — pourcentage minimal en surface construite brute à réaliser au logement par construction
- x% - y% — pourcentage maximal et minimal en surface construite brute de logement par construction
- x% — pourcentage maximal en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à maintenir ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément clé ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- raccordé à eau pluviale pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende supplémentaire

- périmètre d'intervention
- gabarit tunnel
- zone multimodale
- hauteur stéréotypique à l'acrotère de x mètres
- x-mp — x maisons plurifamiliales
- x-cm — x complexes mixtes
- t — tunnel
- zm — zone multimodale
- construction existante à démolir
- bâti existant hors délimitation du PAP
- 12.00 — cote (à titre indicatif)
- 12.00 — cote minimum
- accès et sorties à la gare de bus
- accès et sorties aux parkings privés
- référence
- traitement des façades de type "Maisons de ville / Townhouses"
- trait de coupe
- 1 — servitude de type urbanistique "couloir en hauteur réservé"
- 2 — servitude de passage "public des piétons entre la zone multimodale et la gare de bus"
- 3 — servitude de passage "couvert aux piétons entre la rue du Charly et la route d'Arlon"
- 4 — servitude de passage "pour les véhicules privés sous un chemin piéton public"
- 5 — servitude de passage pour les bus vers la gare de bus
- 6 — servitude de passage pour les véhicules de secours et/ou pour les piétons
- 7 — servitude de passage "pour les véhicules privés du lot BC sur le lot A"
- 8 — servitude de "passage libre pour piétons entre les lots A et BC"
- 9 — servitude de "convenance et d'accrochage avec la gare de bus entre les parkings souterrains des lots A et BC"
- 10 — servitude d'accès pour l'entretien du tunnel
- 11 — servitude de viabilisation
- bassin de rétention enterré (à titre indicatif)
- point d'eau visuel à ciel ouvert (à titre indicatif)
- drains - eaux pluviales privées (à titre indicatif)
- bassin d'rinage et de rétention existant (à titre indicatif)
- couloir destiné à accueillir un projet d'infrastructures de transport selon le Plan Directeur Sectoriel Transport

VILLE DE LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE

appartient à la délibération
du conseil communal
du 30 septembre 2024
référence n° 82A/2021/1

Référence: 19260/26C
Le présent document appartient à ma décision
d'approbation du: 25/09/2024
Le Ministre des Affaires intérieures
Léon Gloden

PROJET

PAP "Place de l'Etoile"

Lieu-dit "Place de l'Etoile"
Section HoF de Merl - Nord, Ville de Luxembourg

PLAN N°

1630 - PAP - 01 - Coupes planche 2

Modifiées le 11.09.2024 suite à l'avis de la cellule d'évaluation n°19260/26C en date du 16.03.2022 et aux réclamations

DATE	14.04.2021	ECHELLE PLAN	1:500	COUPES 1:500	DESSIN JB	VERIFIE HE
IMPR.	14.04.2021	FILE	1630_2024 09 11_PAP PG 01_suite avis CE signé.dwg		

Partie Graphique du PAP

MODIFICATIONS :

IND	DATE	PAR	VER.	OBJET
01	18.12.2020	JB	Fgt.	Version pour avis VdL (sous réserve de validation du MO)
02	25.01.2021	JB	Fgt.	Version pour avis VdL suite à la réunion du 14.01.2021 (sous réserve de validation du MO)
03	01.03.2021	JB	Fgt.	Version pour avis VdL suite à la réunion du 18.02.2021 (sous réserve de validation du MO)
04	23.03.2021	Fgt.	Fgt.	Version pour avis BC partners
05	08.04.2021	JB	Fgt.	Version pour relecture finale
06	11.05.2021	JB	Fgt.	Version corrigée suite avis des services de la VdL
07	11.09.2024	JB	Fgt.	Version modifiée suite avis de la cellule d'évaluation n°19260/26C du 16.03.2022

ARCHITECTE

architecture + aménagement s.a.
Bertrand SCHMIT - architecte
15, Plateau Altmunster, L-1123 LUXEMBOURG
Tél.: 343560. Fax: 343560-40
email. info@a-a.lu. web. www.a-a.lu

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Silver Etoile C 2007 Sàrl
51, boulevard Royal
L-2449 LUXEMBOURG
Grand-duché de Luxembourg
Tél: +352 27 77 35 16